

Contribution des cantines scolaires sur l'accès et le maintien des enfants à l'école en milieu rural. Le cas de l'inspection de l'enseignement primaire de Mainé Soroa 1

ABDOU BAGNA Amadou, Département de Géographie, Ecole Normale Supérieure,
Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger, BP 10 963, Email:
amadoubagna@gmail.com

CHEKOU KORE Elhadji Mohamoud, Maître-Assistant, Département de Géographie,
Ecole Normale Supérieure, Université Abdou Moumouni, Niamey

Théodore Tchékpo ADJAKPA, Maître des Conférences, CIFRED, Laboratoire
d'Études des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR), Université d'Abomey
Calavi, Calavi (UAC), adjakpatheo@yahoo.fr

Résumé : La fréquentation et le maintien des enfants à l'école surtout en milieu rural pose des sérieux problèmes au Niger. Cela a amené l'Etat depuis les années 1970 à créer des cantines scolaire afin de favoriser l'accès à l'école dans les zones rurales. Mais, depuis 2015, la crise sécuritaire a permis la multiplication de ces types d'école dans les zones affectées. Pour cette étude, la démarche méthodologique a consisté à recueillir les avis des acteurs de la gestion des écoles sur la problématique des écoles à cantines, l'accès et le maintien des enfants à l'école en milieu rural par l'administration d'un questionnaire et d'un guide d'entretien. Cette collecte a concerné un échantillon de 60 enquêtés composé de divers acteurs de l'école (enseignants, parents d'élèves membres des comités de gestion des établissements scolaires (CGDES), inspecteur chef de service). Les résultats mettent en évidence l'impact positif de la cantine scolaire sur l'accès et le maintien des enfants. Les écoles à cantines ont plus d'effectif d'élèves que celles qui sont sans cantine. Elle révèle également que les parents ne sont pas impliqués dans la gestion des cantines scolaires comme l'attestent 91,67% nonobstant l'existence des structures décentralisées de gestion des établissements scolaires. La suppression des cantines scolaires pourrait engendrer la baisse des effectifs, la démotivation des parents à inscrire leurs enfants, voire même la fermeture des établissements.

Mots-clés : Mainé, école, cantine, accès, élèves.

Abstract: Attendance and retention of children in school, especially in rural areas, is a serious problem in Niger. This has led the state since the 1970s to create school canteens to promote access to school in rural areas. However, since 2015, the security crisis has allowed for the multiplication of these types of schools in the affected areas. For this study, the methodological approach consisted of collecting the opinions of school management actors on the issue of schools with canteens, access and retention

of children in school in rural areas through the administration of a questionnaire and an interview guide. A sample of 60 people was interviewed, made up of various school stakeholders (teachers, parents, members of school management committees (CGDES), inspector heads of department).

The results highlight the positive impact of the school canteen on children's access and retention. Schools with canteens have more students than those without canteens. It also reveals that parents are not involved in the management of school canteens, as 91.67% attest, notwithstanding the existence of decentralized school management structures. The abolition of school canteens could lead to a drop in enrolment, the demotivation of parents to enrol their children, or even the closure of schools.

Keywords: Mainé, school, canteen, access, students.

Introduction

La déclaration universelle des droits de l'homme adoptée le 10 décembre 1948 à Paris stipule que « Toute personne a droit à l'éducation ». Les articles 6 et 9 de la LOSEN (1998) et les textes relatifs à l'accès à l'école ont réaffirmé cet objectif. En 2011, environ 72 millions d'enfants n'ont toujours pas accès à l'éducation dont 60% sont des filles, dérogeant ainsi la convention internationale des droits de l'enfant (Wédigui, 2011, p. 12). C'est pourquoi, la conférence mondiale sur l'éducation pour tous a convenu d'un cadre d'action qui appelle tous les pays à adopter des politiques et des méthodes garantissant l'universalisation de l'éducation primaire pour tous. À son indépendance en 1960, le Niger avait le taux brut de scolarisation le plus bas de la sous-région, à savoir 3,6% (Source : Annuaire statistique, MEN, 2017). Le développement socio-économique et culturel lui impose la mobilisation des ressources matérielle, humaine et financière importantes. Le Niger a dès lors consenti d'énormes efforts dans le domaine éducatif. L'éducation est la préoccupation de tous les pouvoirs qui se sont succédé. Malgré, les efforts, le Niger se trouve 60 ans après l'indépendance avec un taux brut d'admission (TBA) en première année de cours d'initiation (CI) de 80,4% et le taux d'achèvement de 80,3% en 2017 (Source : Annuaire statistique, MEN, 2017).

Cependant, ces statistiques révèlent d'importantes disparités entre filles 64,7% en 2013 et 72,19% en 2017 ; les garçons 77,03% en 2013 et 89,3 % en 2017. Cette disparité s'observe également entre le milieu urbain et le milieu rural en 2013 124,2% rural 60,9 % en 2103 en 2017 135,3 % urbain et 66,7 % rural. Conscient de ces contraintes et des efforts à accomplir, l'État s'est engagé à faire en sorte est conscient des efforts à accomplir en sorte que tous les enfants notamment les filles, les enfants en difficultés et ceux issus des zones déshéritées aient la possibilité d'accéder à un enseignant

primaire obligatoire et gratuit, de qualité et de le suivre jusqu'à son terme. En milieu rural, de par le passé le recrutement incombait à l'administration qui, pour ce faire, utilisait la répression par le biais des « *Gardes nomades ou Goumiers* ». L'âge importait peu, l'essentiel était d'avoir des auxiliaires de l'administration plus soucieuse d'apprivoiser que d'instruire les populations rurales. Aussi, la priorité était donnée aux enfants des chefs, des notables et de familles aisées.

A ce propos, les dispositions du décret N° 62-021/MEN du 7 février 1962 portant réglementation de l'école font obligation à l'administration d'identifier et définir le quota d'enfants à recruter par village ou tribu, « impôt scolaire » à partir des registres de recensement et envoyer des gardes cercles les ramener manu militari à l'école. L'objectif de ces dispositions était de garantir les effectifs dans les écoles. Mais, cette méthode n'a pas eu des résultats escomptés car selon Bourgeot (2000, p. 105), les chefs de village ou tribu « dont la progéniture était la cible principale ont toujours trouvé des enfants de substitution ». C'est pourquoi au Niger, pour des raisons d'équité et de politique éducative, l'Etat a créé et entretient des écoles à cantines dans les zones rurales/nomades avec ses propres moyens. Ainsi, « *La mobilité des populations, leur répartition géographique, leur mode de vie ainsi que leur environnement socio-économique et culturel justifie l'ouverture des cantines scolaires dans certaines zones défavorisées* », (Koundi, 2011, p 24). Ainsi, les enfants, souvent très éloignés de leurs familles bénéficient d'une prise en charge pour leurs besoins essentiels (nourriture, etc.).

En effet, l'arrêté N° 0012/MEN du 6 mars 1971 réglant le fonctionnement des internats des écoles à cantines stipule en son article 4 que « *Les élèves de familles nomades ou déshérités bénéficient pendant l'année scolaire du régime gratuit de l'internat* ».

Après les indépendances, de nombreuses autres écoles rurales ont été ouvertes et le système des cantines scolaires a été maintenu. Mieux après la sécheresse de 1972, le programme alimentaire mondial (PAM) a décidé d'appuyer en vivres toutes les écoles primaires rurales et nomades allégeant ainsi la charge de l'État. Cette prise en charge des cantines a permis l'accès et le maintien des nomades et ruraux dans le cadre scolaire souvent avec des résultats appréciables. Sans parents en place, un nombre important d'élèves ruraux a été contraint d'abandonner les études à cause des difficiles conditions d'existence. Ainsi, depuis 2015, la crise sécuritaire avec l'avènement et la montée du « djihadisme » dans le bassin du Lac-Tchad (Boko Haram), les écoles situées dans la zone frontalière du Nigeria dite « *zone rouge* » ont été relocalisées et placées dans des centres d'accueil en milieu urbain ou périurbain (Ville de Mainé Soroa par exemple). Ces centres appuyés par l'État et ses partenaires

reçoivent matériels et vivres pour un enseignement de qualité afin de prendre en charge ces enfants traumatisés par la crise sécuritaire. Il s'agit ici de transformer les crises en opportunités en offrant aux enfants et aux jeunes la possibilité de s'épanouir dans un environnement protecteur et sécurisé afin de construire leur avenir. Ces centres regroupent des écoles primaires, des jardins d'enfants, des Medersa (Ecoles Franco-Arabe) et des centres d'éducation alternative (CEA) qui recrutent des enfants âgés de 9 à 12 ans. Cet article s'articule autour de la question principale suivante : *Peut-on envisager l'existence de l'école en milieu rural sans les cantines pour les élèves ?*

1. Présentation de la zone d'étude

La commune urbaine de Mainé-Soroa où nous avons choisi de mener notre travail de recherche est couverte par les inspections de l'enseignement du cycle primaire Mainé-Soroa 1 et Mainé-Soroa 2. Cette commune est délimitée au nord par les communes de Foulatari et N'Guel Beyli, à l'Est par la commune de Goudoumaria et au Sud par la République Fédérale du Nigeria. Son chef-lieu, Mainé-Soroa est situé à 70 Km de Diffa (chef-lieu de région). Elle couvre une superficie de 2934 Km² et compte une population 980 026 habitants. Les villages d'enquête sont ceux qui disposent des écoles à cantine et ceux qui n'en dispose pas. Pour les écoles à cantines, il s'agit des villages de Ambouram Ali, Marmari, Kayétawa, Adébour, site Abounga, Koublé Iguir. Quant aux écoles sans cantines scolaires, ce sont celles des Fannamiram, Rakka, Ambouram Abbakaram, Yabari, Yamkoné, Adjidogori (Figure 1).

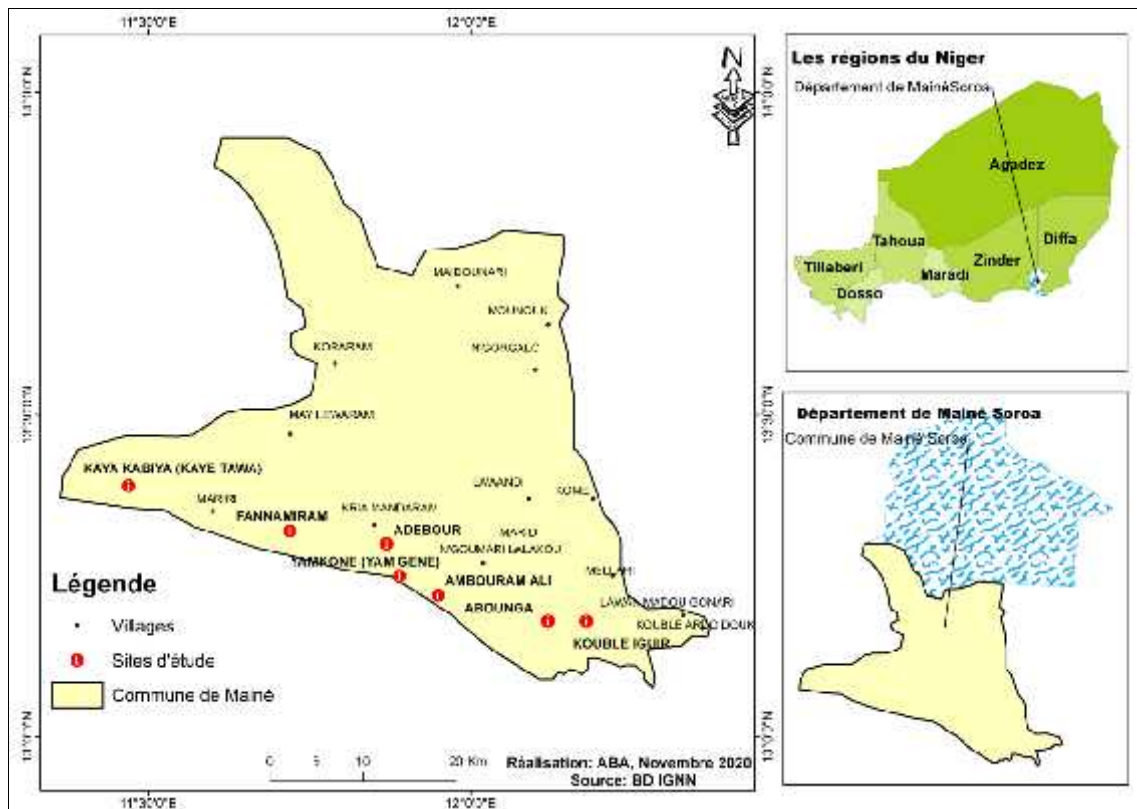


Figure 1: Localisation de la zone d'étude

2. Données et méthode

La démarche méthodologique combine la recherche documentaire et une enquête de terrain au moyen d'un questionnaire et d'un guide d'entretien auprès de divers acteurs de l'école (enseignants, parents d'élèves membres des comités de gestion des établissements scolaires (CGDES), inspecteur chef de service). L'ensemble des données d'enquête ont été analysées sous Sphinx (V4). Ainsi, la population d'enquête se caractérise comme suit : Sous-population 1 composée de membres de CGDES au nombre de quarante-huit (48) en raison de deux membres par écoles ; Sous-population 2 avec douze (12) directeurs d'écoles et Sous-population 3 composé de quarante-huit (48) élèves en raison de deux membres par école. La technique d'échantillonnage utilisée est le choix raisonné qui consiste à considérer la moyenne de 50% pour les groupes 1 et 3 et 100% pour le groupe 2 de la population identifiée. Au total, 60 personnes ont été enquêtées. Cet échantillon se présente comme suit : 24 membres des CGDES, 12 directeurs d'écoles et 24 élèves pris en charges et issus de 12 écoles dont six (06) à cantine (Ambouram Ali, Marmari, Kayétawa, Adébour, Abounga et Koublé Iguir) et six (06) sans cantine (Fannamiram, Rakka, Ambouram Abbakaram, Yabari, Yamkoné et Adjidogori).

3. Résultats

3.1 Des effectifs de en plus en plus élevés dans les écoles à cantine

La figure 1 et le tableau 1 font ressortir que les effectifs sont tributaires de la cantine scolaire. Les écoles à cantines totalisent 1182 élèves soit 84,04% lorsque celles sans cantine comptent 208 élèves soit 14,96% (Tableau 1) ; ce qui traduit l'importance des cantines scolaires dans la scolarisation des enfants en milieu rural.

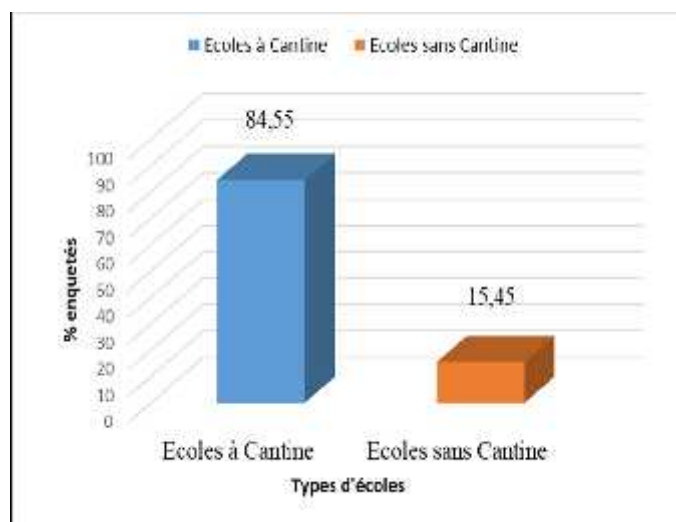


Figure 1 : Comparaison des effectifs dans les écoles à cantines et écoles sans cantines

Source : Enquête terrain, Mai, 2020.

Tableau 1: Comparaison des effectifs dans les écoles à cantines et écoles sans cantines en 2020

Ecoles à cantines	Effectifs			Ecole sans cantines	Effectifs		
	G	F	T		G	F	T
Ambouram Ali	133	101	234	Adjidogori	19	16	35
Marmari	45	37	82	Ambouram Abbakaram	19	16	35
Site Abounga	78	129	207	Fannamiram	18	14	32
Koublé Iguir	227	240	467	Rakka	10	6	16
Adébour	49	61	110	Yabari	29	21	50
Kayetawa	50	32	82	Yam Koné	21	19	40
Total	582	600	1182	Total	116	92	208

Source : Statistiques IEP, Mainé, Mai, 2020.

Mais, notons que ces effectifs varient aussi en fonction du type de cantine. Mais, de nos jours, avec la crise sécuritaire née de la recrudescence des attaques « *djihadistes* » dans la zone de Diffa et laisse aujourd'hui apparaître une typologie d'écoles à cantines dans la région de Diffa (Figure 2). Cette situation a fait que beaucoup de villages se sont déplacés et les écoles étaient obligées de fermer. Ainsi, les cantines d'urgence ont un effectif plus important (57,02%) que celles du Programme

Alimentaire Mondial (PAM) avec 26,73% et celles de l'État avec une proportion de 16,24% (Figure 2). Ceci s'explique par l'assistance par plusieurs partenaires (OXFAM, Save the Children, Plan Niger, le HCR, etc.). Par conséquent, elles sont bien ravitaillées. Malgré l'insécurité récurrente, dans ce milieu, les enfants fréquentent l'école, car l'alimentation est assurée. En effet, les effectifs importants dans les écoles à cantine d'urgence s'expliquent par le fait de la situation sécuritaire dans la zone et le devoir de l'État d'optimiser l'espérance de vie scolaire ou la déperdition scolaire. Aussi, un autre facteur non négligeable est que les populations déplacées ont perdues les moyens de subsistance. Certaines sont contraintes d'envoyer les enfants à l'école pour au moins assurer la ration alimentaire journalière. C'est d'ailleurs la raison fondamentale pour laquelle les parents inscrivent leurs enfants dans les écoles à cantines. Cependant, État et PAM expliquent la faiblesse des effectifs dans les autres types d'école à cantine par le fait que tous les efforts de l'État et ses partenaires sont plus focalisés sur la gestion de l'urgence humanitaire.

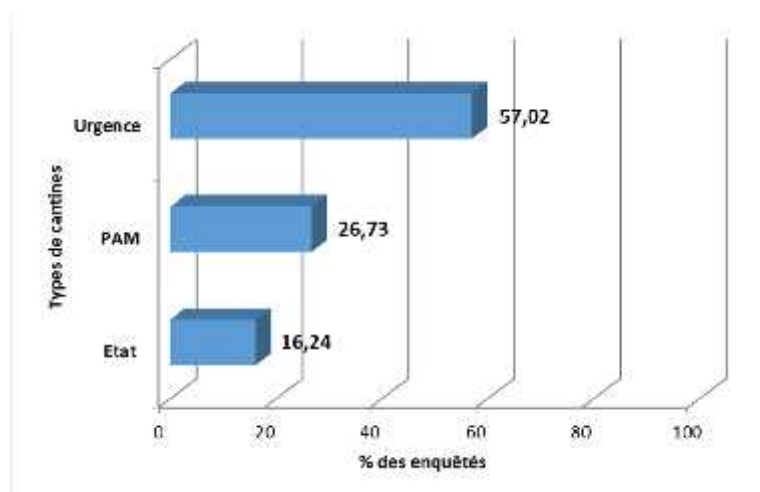


Figure 2 : Typologie des cantines scolaires et leurs effectifs
 Source : Enquête terrain, Mai, 2020.

3.2. Mode de recrutement dans les écoles à cantines

L'inscription des enfants à l'école est sans contrainte. En effet, les directeurs d'écoles interrogés affirment à 100% que les parents inscrivent volontairement leurs enfants à l'école. Mais, cela n'exclut pas l'influence des chefs des villages sur le recrutement des enfants à 33,33% des avis (Source : Enquête terrain, Mai, 2020). En ce qui concerne les périodes choisies par les parents d'élèves pour inscrire leurs enfants, les investigations de terrains révèlent que la plupart du temps c'est à la rentrée scolaire d'octobre de chaque année (25%). Mais, depuis l'année 2015, du fait de la crise sécuritaire, l'afflux des parents d'élèves pour l'inscription des enfants surtout lors du

stockage de vivres (83,3%). C'est d'ailleurs cette situation qui explique en grande partie les effectifs très élevés des écoles à cantines à Mainé Soroa 1. En effet, la présence des cantines suscite l'engouement des parents et demeure un facteur motivation pour ceux-ci à inscrire leurs enfants à l'école. L'utilité de l'école est relativement bien perçue par les parents, même si, par ailleurs, une proportion de 81,8% préfère garder leurs enfants pour les travaux domestiques et les activités génératrices de revenus (AGR) ou l'école coranique. Dans la commune de Mainé, beaucoup d'enfants ne fréquentent pas l'école (79,16%) et vaquent aux travaux domestiques. C'est le cas surtout des jeunes filles qui sont utilisées pour les tâches ménagères et qui représentent une force de travail importante dans le ménage (Source : Enquête terrain, Mai, 2020).

3.3. Des enfants issus des milieux sociaux différents

En milieu rural de Mainé Soroa, la principale activité économique qui occupe les parents d'élèves sédentaires demeure l'agriculture en pluviale et en irriguée autour des cuvettes à 85% alors 15% des parents sont nomades (Figure 3). Mais, notons qu'en dehors de la production agricole, les parents sédentaires pratiquent d'autres activités socio-économiques notamment le commerce, l'élevage et le jardinage (figure 3). Les profils des parents sont multiples. Il y a des parents qui ont fréquenté l'école traditionnelle (8,33%), ceux qui sont issus des écoles coraniques (41,67%), donc alphabétisés (Figure 4). Ces différents effectifs traduisent le peu d'intérêt que les parents accordent à l'école.

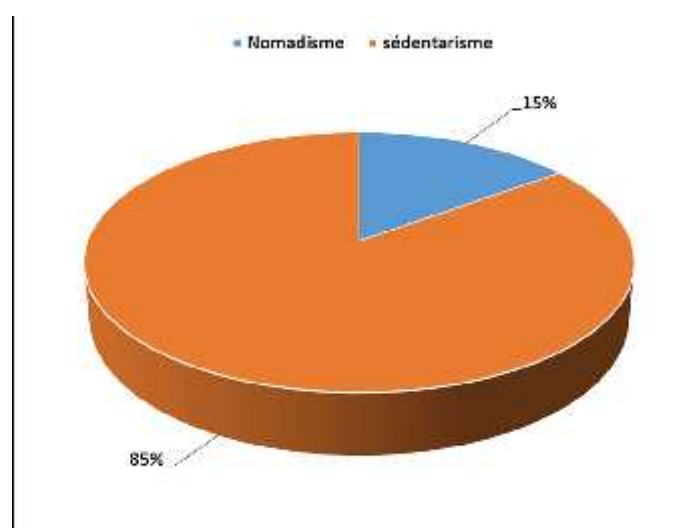


Figure 3 : Répartition des Parents selon leur mode de Vie
Source : Enquête terrain, Mai, 2020

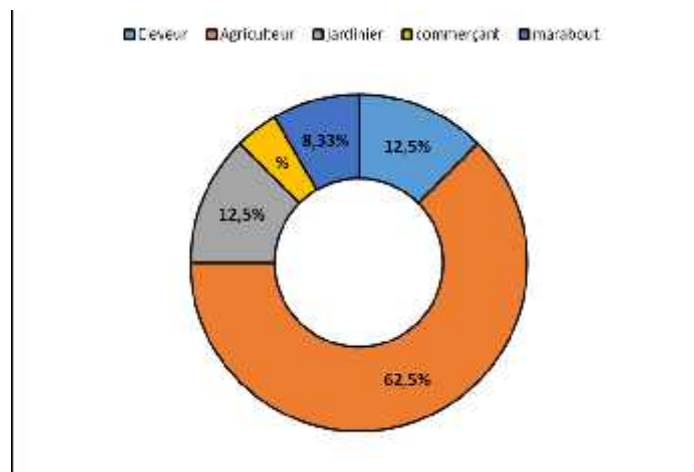


Figure 4 : Répartition des parents d'élèves selon les professions
Source : Enquête terrain, Mai, 2020.

3.4. Existence des cantines scolaires et fonctionnement des écoles

La majorité, soit 87,5% des parents ont soutenu que les cantines scolaires quand elles existent fonctionnent mal ; elles ne sont pas régulièrement ravitaillées. Ils ont aussi relevé une gestion non transparente des cantines scolaires. En effet, 60% des parents sont informés de l'existence des structures des parents d'élèves au sein de l'école (CGDES, AME, APE). Mais, 15% des parents sondés estiment être peu impliqués dans la gestion et très peu convoqués aux réunions (63,66%) concernant la vie de l'école en dehors des contributions financières qui leur sont exigées (Source : Enquête terrain, Mai, 2020). Cela démontre combien les parents d'élèves sont marginalisés dans la gestion de l'école. De même, 100% des parents interrogés méconnaissent la LOSEN (Loi d'Orientation du Système Educatif Nigérien) et ses dispositions qui définit et organise le fonctionnement de l'école au Niger. Certes, même si les cantines fonctionnent bien, notons que le rôle des parents en termes d'implication dans la gestion de l'école reste marginal.

3.5. Conséquences de la suppression des cantines scolaires dans les écoles

Dans la région de Diffa comme dans la plupart des autres contrées du Niger, le retrait de la cantine s'est pour la plupart accompagné de la fermeture des écoles ou de la baisse des effectifs scolaires en milieu rural. En effet, 83,33% des parents pensent que la suppression de la cantine va démotiver les parents pour scolariser leurs enfants (Source : Enquête terrain, Mai, 2020.) Ce qui entraînera inévitablement une baisse drastique des effectifs dans les écoles comme l'on affirmé tous les parents enquêtés (100%) et la fermeture des écoles en milieu rural. En effet, selon 83,33% des parents interrogés (Figure 5), la fermeture ou la suppression des cantines combinée à la pauvreté des ménages, l'éloignement de l'école, l'hostilité des parents sont autant

de facteurs qui accentuent la déscolarisation des enfants en milieu rural surtout lorsque la prise en charge alimentaire fait défaut (*Source : Enquête terrain, Mai, 2021*).

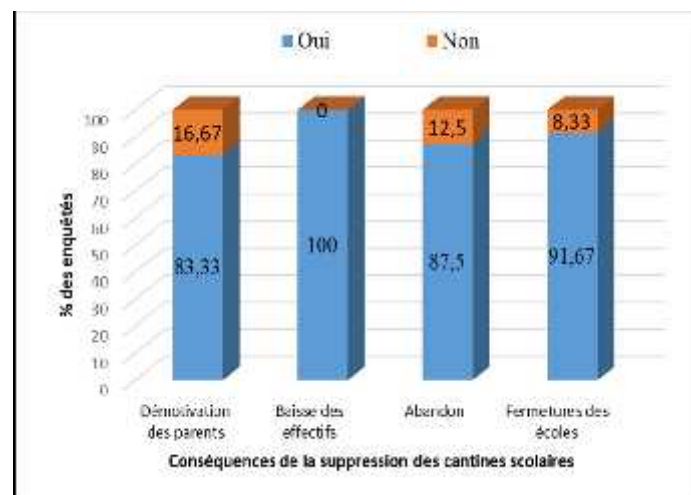


Figure 5 : Conséquences de la suppression des cantines scolaires
Source : Enquête terrain, Mai, 2020.

3.6. Existence de CGDES dans les écoles

Comme dans les entreprises, tout est question d'organisation et de gestion. Le programme des cantines scolaires suit un mode de fonctionnement et est géré d'une manière bien précise. La communauté se mobilise pour l'accès et le maintien des enfants à l'école. Cette implication de la communauté n'est pas moindre dans la gestion de ce programme. Il existe dans chaque école un comité de parents d'élèves qui est chargé, entre autres, de suivre le fonctionnement des cantines scolaires. Ce comité apporte sa contribution dans la gestion de l'école, même si par ailleurs leur voix importe peu. En effet, l'existence de CGDES dans les écoles même s'ils ne sont pas fonctionnels, pour la grande majorité révèle des dysfonctionnements (91,67%).

3.7. Impacts des cantines sur l'accès et le maintien des élèves à l'école

Sur la question des impacts des cantines sur l'accès et le maintien des élèves à l'école dans l'inspection de l'enseignement primaire de Mainé Soroa 1 ; 83,33% des directeurs interrogés ont évoqué que la cantine a un impact certain sur la fréquentation des élèves (Figure 6). En effet, la cantine scolaire maintient les élèves près de l'école où ils sont surveillés et ne se consacrent qu'à leurs études et non aux travaux domestiques.

Cependant 16,66 % des directeurs ne sont pas de cet avis (*Source : Enquête terrain, Mai, 2020*). Malgré la cantine des élèves trouvent parfois la vie à l'école monotone et préfèrent l'ambiance familiale. Ils se promènent dans les campements ou dans les

hameaux voisins ou dans la brousse pour cueillir certains fruits forestiers tels la gomme arabique, le jujube, le tamarin, etc. Les interviews des parents et membre des comités de gestion des établissements traduisent pour la plupart la question de la baisse de niveau des apprenants et montre que la présence des cantines dans les écoles ne saurait à elle seule déterminer le niveau d'apprentissage ; d'autres facteurs sont aussi à prendre en considération (Cf. encadré 1).

«Les cantines scolaires ont permis de régler beaucoup de problèmes. Premièrement, les élèves sont plus inscrits aujourd'hui que les années précédentes. Deuxièmement, un parent qui a par exemple quatre enfants au primaire et qui dépensait 400 francs par jour, ne dépense aujourd'hui que 200 francs pour satisfaire ces enfants. L'insuffisance des moyens financiers des parents, amène bon nombre d'entre eux à inscrire les enfants en apprentissage. Plusieurs élèves abandonnent de ce fait les classes. ». Abba Kiari, Membre bureau COGES/IEP1 Mainé Soroa.

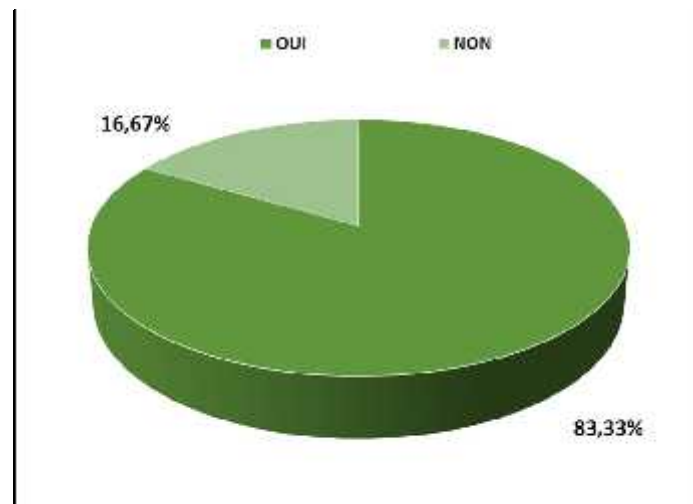


Figure 6: Impacts des cantines sur l'accès et le maintien des élèves à l'école
Source : Enquête terrain, Mai, 2020.

3.8. Impact de la cantine scolaire sur quelques indicateurs d'efficacité interne

Sur le plan de la performance des apprenants, les investigations font ressortir que la cantine scolaire a un impact significatif sur l'abandon des élèves selon 75% des avis des directeurs interrogés. Mais, notons aussi que dans ces types d'écoles, le taux d'abandon est aussi élevé ces dernières années. En effet, compte tenu de la pauvreté des parents, sans la cantine, les élèves ne sont pas réguliers à l'école. Les parents finissent par retirer leurs enfants de l'école pour d'autres fins telles les travaux ménagers, la garde des enfants, le ramassage de bois en brousse, les activités génératrices de revenus (AGR). Par ailleurs, 66,66% des directeurs estiment que la cantine scolaire favorise l'inscription des enfants à l'école, mais pas n'ont pas

d'impacts significatifs sur certains indicateurs tels les taux de réussite que les écoles dépourvues de cantines (Figure 6). Les statistiques de l'inspection de Mainé 1 révèlent des disparités en ce qui concerne le taux d'admission, notamment le passage en classe de 6^e des collèges qui en 2019 est de 68 % dans les écoles sans cantines contre 59 % dans les écoles à cantine. Il en est de même pour l'année 2020 où ce taux est de 62,6 % et 74,61 % respectivement dans les écoles primaires disposant d'une cantine et celles dépourvues des cantines (Source : IECP 1 de Mainé, Décembre, 2021).

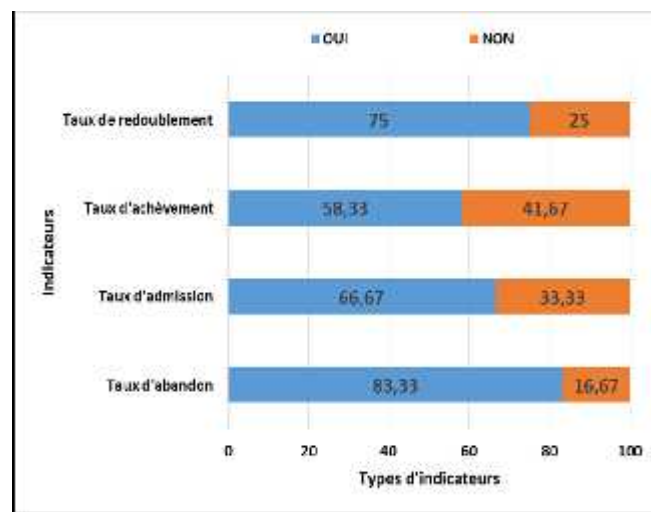


Figure 7 : Impact de la cantine scolaire sur quelques indicateurs d'efficacité interne
Source : Enquête terrain, Mai, 2020.

4. Discussions

4.1. Des effets pléthoriques, assiduité et capacités d'apprentissage des élèves

Les conclusions de l'étude montrent des effectifs élevés dans les écoles à cantine que celles sans cantines dans la zone d'étude. Ces résultats cachent de nombreuses réalités, notamment le contexte sécuritaire particulier de la région de Diffa et même Tillabéri. Effet, cette situation a obligé les populations des villages des zones critiques à se rabattre plus en zone périurbaine. Ces effectifs les effets induits de l'insécurité ayant engendré la perte des moyens de subsistance, donc la paupérisation des parents d'élève sont obligés d'envoyer les enfants à l'école afin d'assurer la ration alimentaire journalière. Ces mêmes constats sont partagés par Guizo (2001, p. 38) et Rabine (2011, p. 22) qui ont montré que face aux contraintes liés à la scolarisation en milieu rural des effectifs importants sont constatés dans les écoles. Des résultats sur les impacts des cantines sur le niveau d'apprentissage des apprenants, les taux d'abandon, d'exclusion et même d'admission des élèves, les conclusions de cette étude ne traduisent aucun lien significatif. Ces mêmes constats ont été partagés par

(Candy, 2004, p. 14 et 16) et CICG (2020, p. 7), qui indique que la baisse de niveau est un fait réel dans les écoles à cantine bien que celles-ci accueillent aujourd'hui beaucoup d'élèves mais qui n'ont pratiquement pas de bons niveaux au Bénin. Toutefois, les résultats scolaires sont déterminés par un large nombre de facteurs et ne sauraient à eux seuls témoigner d'une relation de cause à effet entre l'alimentation scolaire et les capacités de concentration et d'attention des élèves.

4.2. Existence des cantines scolaires et fonctionnement des écoles

Dans la plupart des cas, les écoles à cantines sont implantées dans les zones nomades, les zones de conflits ou en situation socio-économique difficile. Ces écoles à cantine sont gérées d'un point de vue statutaire par un comité qui prévu par le Ministère en charge de l'enseignement primaire (aujourd'hui éducation Nationale), composé d'un comité de gestion dans lequel prennent part les représentants des parents d'élèves (CGDES), des enseignants. Cette étude a permis de mettre en exergue l'existence des comités de gestion, même si les résultats révèlent des manquements. Elle a aussi permis de montrer la non implication des parents et même de certains enseignants dans la gestion des écoles. Beaucoup des acteurs interrogés critiquent la gestion des cantines au regard. Ces difficultés de gestion rapportées riment avec celles évoquées par Souleymane (2004, p. 37), Kouidi (2012, p. 46) et Adimatcho (2020, p. 140), notamment la mauvaise gestion, les conflits entre acteurs (Directeurs et parent d'élèves, les exigences du PAM) dans les écoles d'Abéché au Tchad.

4.3. Impacts des cantines sur l'accès et le maintien des élèves à l'école

L'étude a démontré des impacts positifs des cantines scolaires sur la scolarisation des enfants. Le but assigné à celles-ci est l'incitation à la scolarisation et à l'assiduité des élèves, la lutte contre la pauvreté et la malnutrition, etc. Les acteurs interrogés sont conscients du rôle important que jouent ces initiative pour le maintien des enfants à l'école et leur offrir en même temps la chance de poursuivre le cursus scolaire.

Ces résultats renforcent ceux de Wedigui (2011, p.12) et Saka (2019, p. 28) qui a montré que les cantines dans les écoles permettent l'allégement des tâches domestiques des parents et contribue à l'amélioration du niveau de rétention dans les écoles, en particulier dans les zones rurales de la commune d'Adjarra au Bénin.

4.4. Conséquences de la suppression des cantines scolaires dans les écoles

La fermeture des cantines entraîne pour la plupart la suspension des apprentissages de plus des apprenants, la réduction des effectifs et contribue à creuser davantage les inégalités sociales. Dans les zones rurales, c'est l'école qui permet l'accès à l'eau, à l'hygiène, à des services de santé et à une alimentation scolaire, autant de services dont sont privés beaucoup d'enfants avec l'interruption de la scolarisation. Alors que

le maintien à l'école des enfants, est un enjeu fort en milieu rural ou en zone de conflit. Ces résultats concordent avec les ceux de Guizo (2001, p. 35), Erembel (2002, p. 23) et Ali (2014, p. 17) et qui ont montré que la fermeture ou la suppression des cantines dans les écoles en zones nomades ou rurales s'accompagne dans certains cas de la baisse des effectifs ou de l'abandon des apprenants. Ainsi, la fermeture prolongée des établissements scolaires entraîne un risque fort de non-retour à l'école à la rentrée suivante pour une partie des enfants, et surtout ceux issus des familles les plus vulnérables. À ce titre, les cantines scolaires constituent une initiative de protection sociale qui participe à l'amélioration des paramètres alimentaires et éducatifs. Il s'agit donc d'un moyen de renforcement des moyens d'existence aussi bien des enfants que des familles, dans la perspective d'une amélioration de leurs conditions de vie et de la garantie des droits humains.

Conclusion

Au terme de cette analyse, nous retenons que la scolarisation des enfants en milieu rural s'effectue à travers des écoles à cantine. Mais, le fonctionnement n'est pas exempt des difficultés. Les conclusions mettent en évidence des effectifs élevés, des impacts sur le maintien du cursus scolaire des enfants et des niveaux d'apprentissage faibles. Les situations des crises (insécurité, etc.) poussent l'Etat au recrutement en nombre des élèves pour assurer leur maintien jusqu'au terme du cycle primaire. Aussi, malgré ces écoles à cantines, les abandons et exclusions sont considérables.

Bibliographie

ADIMATCHO Aloua, 2020, Impact des cantines scolaires du Programme Alimentaire Mondial sur les écoles Hillé-Kinine et Nouralhouda (Abéché-Tchad), Annales de l'Université de Moundou, Série A-FLASH Vol. 8. (1), Jan. 2021, aflash-revue-mdou.org, p- ISSN 2304-1056/e-ISSN 2707-6830, 129-140.

ALI Oumarou, 2014, Impact des cantines scolaire sur la fréquentation : cas des écoles rurales de la commune de Tanout, Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'inspecteur du cycle de base 1, Ecole Normale Supérieure, université Abdou Moumouni, Niamey, 56 pages.

ANNUAIRE STATISTIQUE, MEN, 2017, Ministère de l'enseignement primaire, 226 pages.

BOURGEOU André, 2000, Sahara espaces géostratégiques et enjeux politiques (Niger), rapport étude, 124 pages.

CICG (Centre d'information et de communication gouvernemental), 2018, cantines pour de meilleurs résultats scolaires, Benin, 22 pages.

CANDY Laurent, 2004, Manger à sa faim permet-il de mieux apprendre ses leçons, Rapport d'un séminaire interrégional, Paris, Karthala, <http://www.memoireonline.com>, 12 pages, consulté le 20 décembre 2021.

EREMBEL IBBA Abdoulaye, 2002, La scolarisation des filles en milieu nomade, Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'inspecteur du cycle de base 1, Ecole Normale Supérieure, université Abdou Moumouni, Niamey, Niger, 55 pages.

KOUDI Amadou, 2012, « Il est très difficiles pour un élève de se concentrer en classe ventre creux », rapport de premier placement de vivres, Abéché, Bureau PAM, 92 pages.

KOUDI Amadou, 1994, « Présentation du projet PAM chad3499.01 », Abéché, Bureau PAM, 36 pages.

KOUNDI LAOUALI Maman, 2011, les déterminants de la fréquentation scolaire dans l'inspection de l'enseignement de base1 de Gouré, mémoire de fin d'études, ENS, 59 pages.

GUIZO Adamou, 2001, Les problèmes liés à la scolarisation en milieu rural cas de Gouré milieu Dagra Manga Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'inspecteur du cycle de base 1, Ecole Normale Supérieure, université Abdou Moumouni, Niamey, 51 pages.

LOSEN (Loi d'orientation du système éducatif nigérien), (1998), 326 pages.

MEN NIGER (Ministère de l'Education Nationale), 2008, Arrêté N° 000168 du MEN/SG/DGEB/ de la 24/10/2008 portant création de CGDES.

RABINE Nasser, 2011, « Soutien à l'éducation primaire et la scolarisation des filles », Abéché, Bureau PAM, 75 pages.

SAKA ABDOULAYE Amadou 2019, Effets du programme des cantines scolaires sur la performance des apprenants des écoles primaires publiques d'Adjarra au Bénin, Mémoire pour l'obtention du Master professionnel en Sciences et Techniques des Activités Socio-Educatives (STASE), 79 pages.

SOULEYMANE Amadou, 2004, les obstacles à la sous scolarisation des filles dans le département de Bouza, Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme

d'inspecteur du cycle de base 1, Ecole Normale Supérieure, université Abdou Moumouni, Niamey, Niger, 61 pages.

WEDIGUI Ibrahim, 2011, Impact des cantines scolaires sur l'accès et le maintien des élèves en milieu nomade dans le département d'Arlit, Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'inspecteur du cycle de base 1, Ecole Normale Supérieure, université Abdou Moumouni, Niamey, Niger, 38 pages.